

Lettre d'information

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CONCOURS D'EDUCATEUR DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Paris, le mardi 5 février 2019

*La direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) recrute des éducateurs et des éducatrices par concours interne et externe sur épreuves. Information et inscriptions jusqu'au 4 mars 2019, sur www.lajusticerecrute.fr**

Pour assurer la diffusion de cette campagne et informer vos publics, nous avons le plaisir de vous transmettre 4 affiches annonçant l'ouverture concours ainsi qu'un descriptif de la mission et des modalités d'inscription.



Educateur de la PJJ, un repère pour les jeunes confiés à la justice

La PJJ, direction du ministère de la Justice, a pour mission l'action éducative dans le cadre pénal : lorsqu'un mineur commet un acte de délinquance, et sur décision d'un juge des enfants, l'éducateur de la PJJ s'engage dans sa prise en charge éducative.

Dans le cadre de la permanence éducative auprès du tribunal, l'éducateur est le 1^{er} contact du jeune avant son passage devant le juge des enfants, auquel il propose un suivi éducatif adapté.

Sur le terrain, il met en œuvre et accompagne les mesures et sanctions éducatives ou les peines, soit dans le milieu de vie habituel des jeunes, soit dans les lieux de placement de la PJJ



Contact – Lucie Petter

justice.gouv.fr

01.71.28.41.69

@ comm.dirpjj-idf-om@justice.fr

(foyer, centre éducatif fermé, centre éducatif renforcé, familles d'accueil ...), soit en détention.

L'éducateur intervient également au civil dans le cadre d'enquêtes socio-éducatives sur la situation du jeune et de son cadre familial, afin d'apporter un éclairage au juge des enfants avant sa prise de décision.

L'éducateur de la PJJ accompagne et les jeunes en conflit avec la loi dans leur quotidien, leur propose des activités adaptées, et construit des parcours éducatifs. L'objectif est de conduire ces jeunes souvent en grande difficulté vers une insertion sociale et professionnelle réussie afin de lutter efficacement contre la récidive.

Retrouvez une présentation du métier d'éducateur en 3 minutes via cette adresse : <http://www.metiers.justice.gouv.fr/educateur-12672/le-metier-12678/>



Une campagne inédite

A travers quatre scènes du quotidien, cette campagne propose une vision du métier d'éducateur de la PJJ. Elle met en avant les missions essentielles de ce métier : transmettre des valeurs, construire des repères, fixer des règles et des objectifs, valoriser des compétences, accompagner les jeunes en difficulté vers un avenir.

L'objectif de cette campagne est de toucher des femmes et des hommes dynamiques, à l'écoute, pédagogues, avec le sens de l'initiative, disposant de compétences sportives ou culturelles à partager avec les mineurs, et surtout, avec la volonté d'agir pour la jeunesse en difficulté.



Profils recherchés et modalités d'inscription

Le concours d'éducateur est ouvert à tout candidat titulaire d'un bac+2 minimum (concours externe) et aux fonctionnaires ou agents publics depuis au moins trois ans (concours interne).

Contact – Lucie Petter

justice.gouv.fr

01.71.28.41.69

@ comm.dirpjj-idf-om@justice.fr

Les inscriptions pour l'écrit sont ouvertes du 8 janvier au 4 mars 2019. Les épreuves écrites se dérouleront le 16 mai 2019. Les épreuves orales se dérouleront du 2 décembre au 13 décembre 2019 en région parisienne.

Déplacement de nos professionnels pour intervenir auprès du public :

Afin d'informer au mieux les potentiels candidats au concours, des professionnels de terrains peuvent se déplacer dans vos locaux et intervenir auprès de vos publics pour présenter leur quotidien, leurs missions et leur parcours. Si cette option vous intéresse, vous pouvez vous adresser au contact indiqué en bas page.

**<http://www.metiers.justice.gouv.fr/educateur-12672/postuler-sinscrire-au-concours-12681/concours-de-educateurs-educatrices-2019-30927.html>*